

Une vie confortable, pas de « matraquage fiscal » ni de « lynchage des patrons » : les Français exilés fiscaux en Belgique assurent n'avoir aucune envie de repasser la frontière. Rencontre avec ces entrepreneurs qui font aujourd'hui des émules.



MARIE-AMÉLIE LOMBARD-LATOUCHE
malombard@lefigaro.fr
Envoyée spéciale à Bruxelles

L'histoire a fait sensation lors d'un récent dîner parisien. L'un des convives y racontait qu'un de ses amis, parti vivre à Bruxelles pour son « climat » - comprendre son climat fiscal - et devenu résident du royaume, se devait d'être discret lors de ses séjours en France. « Au point de payer les péages d'autoroute en liquide et de garder les volets de son château fermés pour ne pas attirer l'attention du village et risquer une dénonciation ! », précisa le narrateur. L'auditoire soupira : « S'il faut vivre en reclus pour échapper au fisc français... »

À Uccle, Ixelles ou Rhode-Saint-Genèse, ces Neully du sud de Bruxelles, beaucoup d'exilés fiscaux vous confirmeront qu'au début de leur installation ils ont pris garde à ne pas utiliser leur téléphone portable et à ne pas dégainer leur carte bancaire lorsqu'ils repassaient la frontière. Inutile d'alerter les limiers de Bercy habilités à vérifier qu'ils respectent bien la règle des 183 jours au minimum de résidence en Belgique par an. À écouter les conversations chez Gaudron, l'épicerie fine-salon de tête renommée de la place Brugmann, la cadence de l'exode s'accroît. Plusieurs familles seraient arrivées cet été pour ne pas faire manquer la rentrée du lycée français Jean-Monnet à leurs enfants, d'autres s'approprieraient à franchir le pas avant la fin 2012. « Au moment où je vous parle, je reçois un texto d'un ami avocat à Paris, confie un chef d'entreprise qui a, lui, quitté la capitale en 2007. Il m'écrit : "Je suis en train de faire mes valises et d'inscrire mes enfants à l'école. C'est bien triste tout cela..." » Une de ses connaissances ajoute : « Tous les entrepreneurs que je connais veulent partir. S'il n'y avait leur femme pour les retenir, ils seraient déjà ici ! » Emboitant ainsi le pas à Gilles Pélisson, ex-PDG d'Accor, Hughes Taittinger, l'un des héritiers de la maison champenoise, ou l'écrivain Eric-Emmanuel Schmitt.

Les « sans-difficultés financières »

Pas de raz-de-marée, mais la vague des départs ferait depuis l'élection de François Hollande. L'affaire Bernard Arnault, le projet de loi de finances et le mouvement dit des « Pigeons » - ces patrons de start-up révoltés contre les projets fiscaux du gouvernement Ayraut - achèvent d'alimenter le buzz et de faire naître des vocations. Le phénomène est impossible à quantifier pour la bonne raison que les adeptes de la douce imposition belge ne se promènent pas avec une pancarte et évitent d'aller s'inscrire au consulat. Sur les 200 000 à 250 000 Français résidant en Belgique (110 000 sont officiellement enregistrés), plusieurs milliers y se-



Alain Lefebvre, créateur des magazines Côté Sud et Côté Ouest : « Certes, j'ai économisé plusieurs centaines de milliers d'euros mais qu'on ne vienne pas me dire que je joue sur deux tableaux. Je ne coûte rien à la Sécurité sociale française, je cotise ici et j'ai pris une mutuelle. » LAURE GEERTS

Le paradis belge des exilés fiscaux français

raient pour des raisons fiscales, principalement pour l'absence d'impôt sur la fortune (ISF) et la taxation des plus-values.

Caroline Lucidi-Joubert, après avoir elle-même « galéré » pour trouver à se loger lorsqu'elle et son mari sont arrivés à Bruxelles il y a six ans, exerce désormais la profession de « chasseur immobilier ». Sympathique quadra, attentive, elle déniche pour ses clients la villa quatre façades-jardin-piscine, bien le plus demandé par ces familles déjà habituées à un bon standing parisien. Pour deux à quatre millions d'euros, elle vous trouvera une belle demeure classique de 500 m², entièrement rénovée, avec 2 500 m² de terrain et, souvent, un équipement en domotique (éclairage, musique, alarme) dernier cri. Quelques clients ont un budget supérieur, entre sept et dix millions, les biens exceptionnels se négociant au-dessus de dix millions. Avec des prix en moyenne inférieurs de 50 % (jusqu'à 70 % pour les locations) au marché français, les nouveaux venus « se font plaisir » en s'installant avenue Molière, avenue Louise ou avenue du Prince-d'Orange... Les mères de famille peuvent y feuilleter L'Eventail, revue de la vie mondaine du royaume, ou croiser la princesse Mathilde qui assiste régulièrement à la messe au Sacré-Cœur, la « paroisse des Français ». « Les familles françaises, c'est une bonne pub. Elles font même revenir les Belges à la messe ! », rit le curé, le père François Vanandruel, jeune prêtre de la communauté de l'Emmanuel.

Voilà pour l'image papier glacée. Ces expatriés ont inventé une nouvelle définition du sigle SDF : les « sans-difficultés financières ». À la tête de Home Dating, Caroline Lucidi-Joubert réalise désormais

une trentaine de transactions par an et assure que « l'histoire de Bernard Arnault a réveillé certains candidats qui s'étaient endormis sur leur projet ».

Dans son bureau, Alain Lefebvre a gardé la une de Libération et son tonitruant « Casse-toi, riche con ! ». Le créateur des magazines Côté Sud, Côté Ouest a franchi la frontière lorsqu'il a cédé son groupe de presse à Roularta. « C'était clairement pour des raisons fiscales après avoir payé pendant des années une masse d'impôts à ce beau pays qui reste le mien », dit-il avec l'amusement détaché que lui permettent ses soixante-cinq ans. Depuis, il a remoté une affaire, Juliette et Victor (pour Juliette Drouot et son amant Victor Hugo, exilés en Belgique sous Napoléon III), un luxueux mensuel sur l'art de vivre en Belgique. En 2005, Alain Lefebvre ne fit pas figure de pionnier, mais ils n'étaient alors pas légion à rejoindre les grands industriels du Nord qui, dès les années 1980, avaient mis une partie de leur capital à l'abri.

« Certes, j'ai économisé plusieurs centaines de milliers d'euros mais qu'on ne vienne pas me dire que je joue sur deux tableaux. Je ne coûte rien à la Sécurité sociale française, je cotise ici et j'ai pris une mutuelle », précise celui qui garde la Légion d'honneur, décernée par Jacques Chirac, au revers de son veston. Aujourd'hui, le profil des exilés a changé : souvent des quadras, ayant vendu leur « successful business » en France et partants pour une deuxième aventure outre-Quévrain. Ces « pigeons » excédés de se faire plumer, comme ils le répètent et dont les cris sur le Net ont eu raison de la taxation à 62 % des plus-values sur les cessions d'entreprises. Leur décision prise, tout peut aller très vite : avec leurs familles, ils se fondent dans une communauté française d'environ 200 000 personnes qui a colonisé ces agréables quartiers. Les maris sont cadres de grosses sociétés, fonctionnaires internationaux, lobbyistes ou entrepreneurs. Les femmes ont souvent du mal à trouver un job (la connaissance du néerlandais est obligatoire dans les sociétés belges), elles se découvrent une passion pour la création de bijoux ou les « charités ».

Ici, un univers agréable - à 1 h 20 de Paris par le Thalys - les attend où les études au lycée français (6 000 euros par an) ne peut-être pas aussi excellentes qu'à Franklin ou Saint-Jean-de-Passy mais où « le Léon » pour Royal Léopold Club remplace utilement les allées du Racing. « Paris, au secours ! Je n'y mets plus les pieds alors que lors de mes deux premières années ici, j'y allais tout le temps », raconte ainsi une jeune femme qui estime avoir trouvé à Uccle « tous les bons côtés

de la province ». L'amie qui l'accompagne modère : « Mon mari et moi avons quand même mis du temps à changer nos plaques minéralogiques pour des plaques belges... » Comme si ces deux bouts de tôle symbolisaient un reste d'attachement à la France.

Bruxelles, une étape

Une tête bien froissée lorsqu'on écoute les commentaires, toujours anonymes, de ces entrepreneurs déçus. Celui-ci reçoit en tee-shirt noir, jean et boots dans les bureaux encore assez vides de sa start-up. « Ce qui m'a décidé ? Les émeutes de 2005, voir ces mecs tout casser et qu'on me demande de payer, voir cet Etat faible dont les fils se font tirer dessus. J'ai tout liquidé en France, à part mes attaches familiales. Et, finalement, qu'est-ce que la France a de mieux à me proposer qu'ici ? » Il suffit de prononcer les mots « solidarité » ou « patriotisme » pour un effet boomerang : « À ceux qui émettent des critiques, je réponds : "Combien as-tu rapporté à l'Etat, toi ? Moi, plusieurs millions en contributions directes et en créations de jobs" ! »

Un autre, parti en 2007 après une très belle réussite : « Arrive un moment où vous n'en pouvez plus de vous faire engueuler par Montebourg et de vous faire piquer tout votre pognon. Ici, les gens sont charmants, les maisons spacieuses. Alors, pourquoi rester à Neully ? » Une once de culpabilité, un zeste de remords ? Pas une trace dans ces discours d'hommes d'affaires avisés ou de jeunes gens pressés. Bruxelles est une étape. Demain, ce sera peut-être Londres ou Singapour, places peu suspectes d'instaurer un jour un « matraquage fiscal » alors que la Belgique, qui taxe déjà fortement le travail, pourrait un jour céder aux socialistes, à l'harmonisation de la fiscalité européenne, à la renégociation de la convention franco-belge...

Depuis le printemps, Bertrand Marot, responsable du département fiscalité franco-belge de Petercam, installé face à la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule, a vu les demandes de renseignements de Français tripler : « On assiste à une démocratisation de ces délocalisations. Désormais, des familles disposant d'un patrimoine de 4 à 6 millions s'interrogent », explique cet homme posé dans les conseils et la pédagogie sont vantés dans la petite communauté française.

Sarkozy, réélu, aurait-il inversé la tendance ? Pas sûr. S'il est exagéré de parler de déferlante, selon ce spécialiste, c'est un mouvement de fond qui se dessine, « à cause de l'instabilité fiscale en France et de l'état d'esprit général de ses hommes politiques ».

Une autre anecdote vous attend chez Gaudron, le salon de thé. Celle du jeu qui distrairait, paraît-il, les petits Français d'Uccle ou d'Ixelles : sur le chemin de l'école, il s'agit de compter les Porsche Cayenne. ■



On assiste à une démocratisation de ces délocalisations. Désormais, des familles disposant d'un patrimoine de 4 à 6 millions s'interrogent

BERTRAND MAROT, RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT FISCALITÉ FRANCO-BELGE DE PETERCAM DR

domaine de **Rochevillaine** Dans l'intimité du Spa

Les cures marines de 6 jours (20 soins)

Conditions exceptionnelles pour les lecteurs du Figaro

- Suppl. pension complète OFFERT
- Suppl. chambre single OFFERT

Valable jusqu'au 23 décembre 2012

www.domainerochevillaine.com
rochevillaine@relaischateaux.com
Pointe de Pen Lan - F-56190 Billiers
Tél. 02 97 41 61 61